

**Collège Georges LAVALLEY**  
**30, rue François Ier**  
**50000 SAINT LO**

## **DEBAT SUR L'ECOLE**

**VENDREDI 5 DECEMBRE 2003**  
**SAMEDI 6 DECEMBRE 2003**

**20 heures - 22 heures**  
**10 heures - 12 heures**

### **VENDREDI 5 DECEMBRE 2003**

- nombre de participants : 30 parents - 2 délégués élèves - 3 membres du personnel de direction et d'administration - 1 ATOS = 45 personnes

M. LEGUILLON, président des parents d'élèves FCPE, prend la parole pour rappeler les objectifs du débat national, à partir des documents fournis et énonce les 3 sujets proposés :

- **Quelles doivent être les valeurs et les missions de l'école.**
- **Comment gérer l'hétérogénéité.**
- **Les relations entre les membres de la communauté éducative.**

En préambule au débat, l'animateur rappelle les points essentiels de la loi d'orientation de 1989 qui constitue la base du fonctionnement du système scolaire actuel, à savoir la centralisation sur l'élève, l'individualisation et la mise en place de projets éducatifs notamment. Il fait ressortir que l'école ne va pas si mal que cela. L'accès à l'enseignement supérieur a été multiplié par 7 depuis 1960, la sortie du système scolaire sans diplôme a été fortement réduite, même si on assiste à une certaine stagnation au cours de ces dernières années.

L'école n'est pas plus en crise que la société en général. L'évolution considérable de nos sociétés et la rapidité avec laquelle elle se produit depuis quelques décennies font qu'un nombre croissant de gens ont du mal à suivre. On assiste aussi à une évolution importante des besoins de nos économies en terme de qualifications.

Le collège unique marque une rupture forte avec l'école primaire. Néanmoins il constitue un lieu de mixité sociale utile. Le haut niveau d'évolution atteint par notre système scolaire doit aussi lui donner les moyens de résoudre les difficultés auxquelles il est confronté.

On ne peut dissocier l'école du reste de la société. L'échec, si échec il y a, n'est pas spécialement celui de l'école mais celui de la société tout entière.

La loi de 89 pose en préambule que l'Education Nationale est une priorité budgétaire. Elle donne la prépondérance à l'éducation par rapport à la formation professionnelle tout en rappelant que l'objectif est qu'aucun élève ne sorte du système sans qualification. On touche là à un des points essentiels du débat : le rôle de l'école est-il de former des professionnels ?

Certains intervenants posent alors la question de l'utilité de ce débat. L'essentiel d'une nouvelle loi n'est-il pas déjà ficelé ? La synthèse de ces discussions sera-t-elle prise en compte ? n'est-ce pas un alibi démocratique ?

## Valeurs et missions de l'école

Suivent alors des interventions diverses et variées, parmi lesquelles :

1. la télévision véhicule une sous-culture. Pourquoi ne nous fournit-elle pas des informations pour mieux aborder ce débat ?
2. est-ce le rôle de l'école que de se consacrer surtout à la formation d'une élite ? Il faut revaloriser les métiers.

Après ce temps de parole relativement libre, l'animateur s'efforce de recadrer le débat sur le premier thème préalablement retenu : les valeurs et missions de l'école.

L'école ne peut suppléer aux insuffisances des parents mais tous les parents ont-ils la capacité d'appréhender la complexité des mécanismes scolaires d'une part, le temps nécessaire à y consacrer d'autre part ? Dans cette société en mutation, les parents ne sont pas toujours en mesure d'éduquer. Ne pourrait-on pas envisager des équipes d'intervenants sociaux pour assister les enseignants, pour tenter de résoudre les problèmes extrascolaires générateurs de difficultés scolaires ?

Autrefois, les enfants n'étaient pas ou peu aidés par leurs parents dans leur travail scolaire alors que, aujourd'hui, l'opinion considère que c'est un devoir que d'assister ses enfants dans ce domaine. Ne demande-t-on pas trop aux parents ? En tout cas plus que ce que beaucoup peuvent donner.

Le débat se recentre alors sur les missions de l'école. Doit-elle former des travailleurs ou des citoyens ? Quelle place doit-on tolérer aux entreprises dans le système scolaire ? L'école fait-elle la nation ?

Pour beaucoup, l'école est un lieu de mixité sociale indispensable. Elle doit s'efforcer de veiller à l'égalité de tous, à la diversité culturelle et religieuse, à la formation de l'esprit critique. A l'école de donner les outils pour s'adapter, à l'entreprise de participer à la formation professionnelle. Dans la problématique « travailleur ou citoyen », peut-être convient-il plutôt de dire « travailleur et citoyen » Mais dans ce cas, où situe-t-on le curseur entre l'un et l'autre ?

L'école est un lieu de culture générale, socle de nation, où l'on développe la capacité à vivre en société et à respecter l'autre (importance de la laïcité). Priorité doit être donnée à la transmission des connaissances, à l'acquisition d'une culture générale toujours nécessaire dans une vie d'adulte. Faire coller les programmes aux besoins économiques du moment n'est pas la vocation de l'école.

Des connaissances générales larges permettent plus tard de s'adapter aux différentes situations qu'il faudra affronter. La bonne maîtrise des connaissances de base est un préalable indispensable (français, mathématiques, langues étrangères...). Ces propos doivent être nuancés par la nécessité d'élaguer les programmes actuels dont tout le monde s'accorde à dire qu'ils sont trop lourds. Un professeur qui court en permanence après le temps manque de la sérénité requise pour transmettre les connaissances et surtout l'envie d'apprendre.

L'école doit donner aux enfants l'envie et la soif d'apprendre. Elle doit être un lieu d'éducation à la responsabilité et à la prise d'initiative.

Certains intervenants déplorent la primauté de l'enseignement général sur l'enseignement technique puis sur l'enseignement professionnel. C'est, semble-t-il, une caractéristique bien française qu'il serait bon de faire évoluer pour mieux répondre aux besoins de notre société. Nombre d'activités manuelles manquent de bras ; il faut revaloriser le travail manuel.

Si l'école doit d'abord apporter une formation générale, elle doit aussi se préoccuper des enfants en grande difficulté, notamment au collège, qui peuvent être remotivés par des objectifs professionnels plus précoces. Attention toutefois de ne pas tomber dans l'excès dans ce domaine. En Allemagne, où la formation professionnelle est envisagée tôt dans le cursus scolaire, on envisage de rectifier cette caractéristique et de se rapprocher du modèle français qui forme des gens qui s'adaptent plus aisément aux changements fréquents dans le monde d'aujourd'hui.

Des parents notamment considèrent les contenus des programmes trop ambitieux pour beaucoup d'élèves. Il faut plutôt donner envie d'apprendre que d'accumuler des connaissances dans la tête des élèves. Certains déplorent que la notion de classe soit généralement incontournable. La répartition en cycle, préconisée par la loi de 1989, est peu ou mal utilisée.

La discussion s'engage alors sur le thème de la laïcité, valeur fondamentale de notre école. Cette école doit s'efforcer de fournir aux enfants un niveau de culture générale et d'analyse suffisant pour affronter tous les dangers des communautarismes, quels qu'ils soient.

L'école doit aussi se préoccuper de permettre à chacun d'avancer à son rythme ; les individus sont différents et ne peuvent se réaliser dans le même « moule ».

C'est à l'Etat de s'engager et aussi de valoriser les « métiers »

L'éducation doit rester « Nationale ». Qu'en est-il de l'accord général des commerces et des services ?

L'école doit être une barrière avec les problèmes du monde extérieur. La laïcité est un principe fondamental pour éviter les dérives, la montée des extrémismes.

Il ne faut pas demander à l'école de remplacer la cellule familiale. L'école n'a pas de problème, ce sont les adultes qui élèvent les enfants qui ont des problèmes.

L'état ne doit pas se désengager.

## **SAMEDI 6 DECEMBRE 2003**

- nombre de participants : environ la moitié moins de participants que le vendredi soir

### **Comment gérer l'hétérogénéité**

- Une certaine hétérogénéité dans les classes profite à tout le monde, élèves et enseignants.
- Au-delà d'un certain seuil, elle pose des problèmes d'organisation du travail et de pédagogie.
- Les élèves en difficulté doivent pouvoir être pris en charge dans une organisation adaptée.
- Il est souvent difficile de maintenir l'intérêt des enfants, surtout en fin de période collège.
  
- Aucune structure ou organisation ne permet de proposer des solutions aux élèves en grande difficulté condamnés à « subir » le collège sans possibilité de sortie. Il faut pouvoir gérer des rythmes différents, des comportements différents qui ne peuvent se fondre au cursus général.

Des moyens humains sont nécessaires :

- La disparition des classes techno a été néfaste. Ce système a produit de bons résultats au collège Lavalley. Il faut le plus possible retarder le moment de l'orientation professionnelle sauf dans les cas où elle est expressément demandée par l'enfant et les parents, quand elle

correspond à un choix positif et non par défaut. L'évaluation des classes techno qui marchaient n'a pas été faite.

- L'évolution des effectifs en zone rurale est abordée. Faut-il continuer à éparpiller les moyens : un collège de 125 ou 150 élèves est-il encore « viable » ? S'il faut reconnaître qu'un collège trop petit pose problème, il y a nécessité d'éviter les structures trop importantes. Restaurer les internats serait-il une solution ?

- Un système d'internat bien conçu (pas d'internats usine) où chaque élève serait reconnu avec la possibilité d'un accompagnement pédagogique plus soutenu, sans la pression du monde extérieur (et de la télé) serait un moyen efficace d'aider des enfants en difficulté.

- Cette évolution peut être intéressante à condition de ne pas présenter l'internat comme une sanction, un moyen de traiter uniquement les cas difficiles, mais plutôt comme une chance et un lieu pour vivre.

- Travail du soir : l'organisation d'un système d'études le soir pourrait aider les élèves pour lesquels les conditions d'un travail efficace à la maison ne sont pas réunies. Là aussi il faut dégager les moyens humains pour l'encadrement.

- Donner aux établissements scolaires les moyens de mettre en place des études pour aider les enfants, études encadrées par un personnel formé.

Le but de l'ensemble est bien que chaque élève progresse.

- Il faut poser la question de la ressource en argent et en personnel. Le personnel du Ministère de l'Education Nationale est nombreux, le budget est conséquent. Il faut penser à les répartir autrement pour remettre le personnel au contact des élèves.

L'Etat a tendance à mettre en place des projets sans leur donner les moyens de fonctionner utilement (I.D.D par exemple).

Oui à l'intégration d'enfants handicapés dans les établissements scolaires. C'est l'ensemble de la communauté éducative qui profite de leur présence.

- Accueil des handicapés : le département de la Manche fait de gros efforts dans ce sens. Des classes d'UPI ont été ouvertes qui ne sont pas saturées, d'autres sont en projet .

Les moyens existent et des efforts vont encore être faits pour les rendre plus accessibles : ouverture prochaine d'un guichet unique pour l'ensemble des aides qui sont proposées.

Ceci est aussi sans doute le fruit d'une volonté politique nationale efficacement relayée au niveau local.

- Un certain mal être des enfants existe dans l'école. Sur la cour plusieurs groupes aux styles vestimentaires tranchés se côtoient . Entre eux peut naître une agressivité latente .

L'école permet-elle aux enfants d'exprimer suffisamment leurs difficultés à vivre dans l'institution ou en famille ?

La présence à temps plein d'une infirmière-assistante sociale serait utile, capable également de faire un lien avec l'extérieur de l'institution scolaire.

La présence d'un CPE à temps plein au collège Lavalley permettrait que l'autorité du monde adulte soit portée, et aux enfants de trouver une écoute attentive et professionnelle.

- Nécessité de créer des lieux d'expression, de mettre davantage de moyens sur le terrain pas assez d'infirmières, d'assistantes sociales, de CPE, d'éducateurs....

- Nécessité de mieux définir le rôle de l'enseignant. Est-ce à lui de gérer le malaise social ?

- Le redoublement : négocié avec l'enfant et la famille, doit être vécu comme une chance non une punition et donc il ne faut pas le remettre en cause.

- La part doit être faite en effet entre la responsabilité des adultes enseignants dont le rôle premier est de transmettre les connaissances dans une certaine concentration d'esprit, et la responsabilité des adultes dont le rôle serait l'éducation, l'écoute et l'aide à la résolution du mal-être social des enfants. Les enseignants ne peuvent prendre en charge intégralement ce mal-être.
- Il est d'ailleurs constaté que les enseignants sont formés et recrutés sur leur compétence en la matière qu'ils enseignent mais pas sur leur aptitude à la transmettre ni sur la gestion de la composante « humaine » du métier. Ceci devrait évoluer.
- A propos du statut des professeurs : le statut actuel protège les professeurs de la précarité et du court terme. Il est dit que ceci permet l'exercice serein du métier d'enseignant et qu'il faut le maintenir. Une éventuelle décentralisation de ce statut ne semble pas devoir apporter de progrès.
- Ecole élémentaire, collège, lycée : l'unité de la démarche éducative n'est pas assurée car l'ensemble est encore trop cloisonné. C'est particulièrement vrai entre le collège et le lycée. Dans le cursus, l'évolution des jeunes n'est pas vraiment bien appréhendée à chaque étape.

### **Relations entre les membres de la communauté éducative :**

- Les relations avec les familles d'enfants en difficulté sont complexes. Ces familles ne sont qu'une petite minorité au collège Lavalley.
- Pour faciliter le contact avec ces familles, l'école doit être simple et avenante. Certains parents n'ont peut-être pas gardé un excellent souvenir de leur propre passage à l'école.

## **CONCLUSION**

**Les 3 priorités dégagées du débat sont donc :**

- 1. respect des valeurs de laïcité, mixité sous toutes ses formes, respect de la personne. Refus de la marchandisation de l'Education Nationale.**
- 2. priorité donnée au budget Education Nationale et nécessité de disposer de personnels « péri-scolaires » rattachés au service Education Nationale afin de permettre aux enseignants de se consacrer à leur tâche.**
- 3. garder la référence du collège unique avec réintroduction en son sein des classes type 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> technologique.**